

L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON CENTRALE D'ENSISHEIM

Mme BAUR - Mr MAYOL

La pédagogie peut apparaître partout. Il nous a semblé utile de faire connaître la situation pédagogique dans une prison — en l'occurrence la maison centrale d'Ensisheim — même s'il n'y est que peu question de mathématique faite, peut-être, de formateur (avis aux amateurs). Même si nous continuons à défendre nos conditions de travail et celles de nos élèves et avec raison, ce texte relativise beaucoup nos propres problèmes pédagogiques ou financiers.

L'Administration Pénitentiaire assure sa mission par l'intermédiaire de trois types d'établissements :

- Les Maisons d'Arrêt où sont incarcérés les prévenus et les condamnés à courte peine de moins d'un an.
- Les Centres de Détention avec une population de jeunes qui purgent des peines moyennes ou des détenus de fin de peine.
- Les Maisons Centrales regroupant des condamnés à de longues peines jusqu'à la réclusion criminelle à perpétuité.

L'enseignement général est dispensé par deux instituteurs vacataires, et par un professeur de collège bénévole. Une formation professionnelle en informatique est assurée par le Centre d'Enseignement et de Recherche pour la Formation des adultes de Mulhouse.

Ces dernières années se déroulèrent deux autres cycles de formation professionnelle en cuisine et en soudure.

Les cours et le déroulement des examens sont organisés par l'équipe socio-éducative de l'établissement en l'absence d'un instituteur à temps complet. Cette équipe se compose de trois travailleurs sociaux pour une population pénale de 270. Outre l'enseignement, le service socio-éducatif s'occupe de la gestion et de l'animation des activités culturelles et sportives dans le cadre d'une association interne.

Nous présenterons dans cet article la situation actuelle de l'enseignement à la Maison Centrale d'Ensisheim ainsi que les objectifs fixés et les moyens à mettre en œuvre.

1. SITUATION ACTUELLE DE L'ENSEIGNEMENT À L'ÉTABLISSEMENT

Le niveau d'étude des détenus est très différent. La population pénale se compose pour sa majorité de personnes ayant un niveau d'étude primaire, une partie est illettrée dont un grand nombre d'étrangers, enfin, un faible pourcentage suit des études supérieures.

A) De l'alphabétisation à l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (E.S.E.U.).

— *Alphabétisation* : deux heures par semaine dispensées par un professeur bénévole à six détenus.

— *Certificat de Formation Générale* : deux heures par semaines dispensées par un instituteur vacataire à cinq détenus.

— *Brevet des Collèges* : deux heures par semaine dispensées par un instituteur vacataire à cinq détenus.

— *Initiation à l'anglais* : deux heures par semaine dispensées par un instituteur vacataire à six détenus.

— *E.S.E.U.* : aucun soutien n'ayant pu être assuré cette année, il n'y a pas eu d'inscription pour cet examen.

B) Les études supérieures.

— *Examen Européen de Langues* : trois inscrits pour l'espagnol, cinq pour l'anglais. La préparation se fait par correspondance.

— *Études de droit* : un inscrit en 2^e année de Capacité, un inscrit en 2^e année de D.E.U.G. Trois maîtres-assistants de la Faculté de Droit de Strasbourg dispensent un cycle de soutien de douze heures.

— *Études de philosophie* : un inscrit en 1^{ère} année de D.E.U.G. par correspondance à la Faculté de Reims.

C) La formation professionnelle.

— *Diplôme de Technicien en Informatique de Gestion* : un cycle de formation étalé sur dix-huit mois vient de débiter avec dix-huit stagiaires.

Hormis les cinquante-deux personnes préparant des examens ou suivant des cours, une quarantaine de détenus travaillent avec des organismes de cours par correspondance tels qu'AUXILIA et le C.N.E.C. pour une remise à niveau de culture générale.

2. PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT À LA MAISON CENTRALE

A) La légitimité de l'enseignement en prison

Les motivations des étudiants visent les aménagements de leur temps et de leur peine ainsi que leur enrichissement personnel. Généralement issus d'un milieu défavorisé et en échec scolaire, les détenus mettent à profit le temps de leur détention pour acquérir un niveau scolaire ou professionnel leur facilitant une

réadaptation sociale. Il faut savoir que l'obtention d'un diplôme permet à la commission d'application des peines d'octroyer des réductions sur le temps de la peine. La reprise des études permet à de nombreux détenus une revalorisation d'eux-mêmes.

Les motivations de l'Administration Pénitentiaire recourent celles vues précédemment, une de ces missions est d'éviter la désocialisation des incarcérés. Une formation professionnelle peut permettre une réinsertion de meilleure qualité. L'Administration qui a le souci d'éviter la récidive favorise et encourage les actions de formation et d'enseignement. Un enseignement adapté crée un centre d'intérêt qui aide les détenus à canaliser leur énergie; et de cette façon facilite la tâche de la direction de l'établissement.

B) Objectifs et moyens à mettre en œuvre

Nous sommes persuadés qu'avec un soutien plus important, l'effectif des détenus étudiant serait plus étoffé. Il faut savoir que ces gens, souvent d'un niveau très faible, ont des difficultés à suivre des cours par correspondance car il leur manque les bases essentielles pour approcher les matières. L'avantage d'avoir des professeurs est de fournir à des groupes d'élèves les méthodes nécessaires à l'apprentissage.

Nous sommes en ce moment en négociation avec l'Institut BARTHOLDI de Colmar qui devrait débiter des cycles d'alphabétisation, notamment pour les détenus étrangers. Cette formation serait financée par le Fonds d'Action Sociale pour les Etrangers.

La Maison Centrale d'Ensisheim vient d'obtenir, après plusieurs années d'interruption, un poste d'instituteur détaché par l'Education Nationale. Le poste sera pourvu à la rentrée de Septembre 1987. Cet instituteur à temps complet, préparera les détenus aux examens du C.F.G. et du Brevet des Collèges. Le professeur de collège bénévole assurera un soutien pour les personnes se préparant à l'E.S.E.U. Il enseignera certaines matières de l'E.S.E.U. A, c'est-à-dire le français, l'histoire et la géographie.

En ce qui concerne les matières spécifiques à l'E.S.E.U. B telles que les sciences et les mathématiques, aucun enseignant ne peut encadrer des cours. Les étudiants, pour la plupart, ne choisissent pas cet examen pour cette raison.

Les participants au stage informatique ont un programme de mathématiques à étudier, certains ont un niveau qui nécessite des cours supplémentaires pour pouvoir suivre dans de bonnes conditions cette formation.

Nous serions intéressés par l'intervention de professeurs bénévoles auxquels nous sommes en mesure de rembourser les frais de déplacement. Nous savons qu'il est difficile de demander à des professeurs de s'engager fermement dans une longue durée. Maintenant, ce qui serait envisageable est la constitution de cycles de quelques heures sur quelques semaines qui permettent de traiter une question particulière posant problème à un groupe de détenus.

La Maison Centrale d'Ensisheim possède une bibliothèque scolaire qui est un instrument de travail pour les détenus sans moyens financiers et soutien extérieur. Toutefois, les ouvrages que nous possédons ne sont pas d'une très grande actualité, et ne répondent pas toujours aux besoins. Nous avons déjà reçu des livres de la part d'institutions scolaires qui nous ont beaucoup aidés. Nous sommes à la recherche de donateurs d'ouvrages mathématiques et scientifiques.

La prison ne doit pas être simplement un lieu d'exclusion, elle n'est qu'un lieu de passage qui ne doit pas détruire complètement le dynamisme d'un individu. Nombre de personnes incarcérées recherchent des moyens d'expression qu'elles n'avaient pas ou plus l'habitude d'exercer. Les études sont un de ces moyens essentiels de restructuration de la personnalité, elles sont importantes à encourager et à développer dans une Maison Centrale.

Le citoyen oublie souvent qu'un détenu redeviendra aussi un homme libre et que l'aider dans son temps de détention c'est aussi l'aider à plus long terme à une réinsertion dans des conditions acceptables pour le détenu et la société.

Pour tout contact, veuillez vous adresser au service socio-éducatif de la
Maison Centrale d'Ensisheim
49, rue de la Première Armée
68190 ENSISHEIM
Tél. 89 81 02 03

qui est prêt à répondre à toutes les questions que vous vous posez.